DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 94

# LE CANADA

JEUDI, 22 AVRIL 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

*Les manuscrits déposés ne sont pas rendus*

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....$4.00 Six mois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année..... 5.00 Payable à la fin du semestre..... 2.50
Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.
BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert Hull.

Administrateur
O. D. THÉRIAULT

*Les lettres et envois non affranchis sont refusés*

Ecole Normale J. Cartier Montréal

## BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivee et du depart des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

| MALLES. | Fermée. A.M. | Fermée. P.M. | Fermée. P.M. | Délivrée. A.M. | Délivrée. P.M. |
|---|---|---|---|---|---|
| Est.—Montréal, Québec, etc | 10 00 | 1 00 | 8 0' | 8 00 | 3 00 |
| Provinces Maritimes | .... | 1 00 | .... | .... | 3 00 |
| Ouest.—Kingston, Toronto, etc | 10 00 | .... | 8 00 | 8 00 | 7 00 |
| E.-U., vià Ogdensburg | 10 00 | 1 00 | 8 00 | .... | 7 00 |
| Partie Ouest des E.-U. | 10 00 | .... | 8 00 | 8 00 | 7 00 |
| Cité de New-York | 10 00 | .... | 8 00 | .... | 4 40 |
| Kemptville, etc | 10 0. | 1 00 | .... | 8 00 | 4 40 |
| Manotick | 10 00 | .... | .... | .... | 4 40 |
| North Gower, Kars | .... | 1 00 | .... | .... | 4 40 |
| Metcalfe, Russell, etc | 10 00 | .... | .... | .... | 4 40 |
| Pembroke, Renfrew | 9 50 | .... | 3 50 | 8 00 | 2 00 |
| Ashton, Stittsville, Huntley | 9 50 | .... | .... | .... | 2 00 |
| Perth, Smith's Falls, etc. | 9 50 | .... | 3 50 | 8 00 | 2 00 |
| Sand Point, Arnprior | 9 50 | .... | 3 50 | 8 00 | 2 00 |
| Bristol, Clarendon | 9 50 | .... | .... | .... | 2 00 |
| Bell's Corners, Richmond | .... | 2 00 | .... | 10 30 | .... |
| Hull | 6 00 | .... | 5 00 | P.M. | 6 00 |
| | 10 00 | .... | .... | 2 00 | 7 30 |
| Aylmer, Eardley, etc. | 10 00 | .... | 5 00 | 2 00 | 7 30 |
| Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer | 8 00 | .... | .... | .... | 3 00 |
| Gatineau | 6 0' | .... | .... | A.M. | 6 00 |
| New Edinburgh | 9 45 | .... | 5 30 | 10 30 | 7 30 |
| Billings' Bridge | 11 30 | .... | .... | .... | 2 10 |
| Malle Anglaise, vià N.-Y. les Lundi et Mardi | .... | .... | 8 00 | .... | .... |
| Malle Anglaise, vià Halifax, le jeudi | .... | .... | 12 00 | .... | .... |
| Malle Anglaise, sac supplé ientaire | .... | .... | 1 45 | .... | .... |

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
*Maître de Poste.*

Ottawa, 24 Nov. 1879

## Chemin de Fer Intercolonial,

ARRANGEMENTS D'HIVER.

### COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

IL y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| Partant de la Pointe-Lévis | 8.15 | A.M. |
| " " Rivière-du-Loup | 1.40 | P.M. |
| Arrivant à Trois Pistoles | 2.41 | " |
| " Rimouski | 4.25 | " |
| " Campbellton | 9.15 | " |
| " Dalhousie | 9.55 | " |
| " Bathurst | 12.00 | A.M. |
| " Newcastle | 1.42 | " |
| " Moncton | 5.00 | " |
| " Saint-Jean | 9.25 | " |
| " Halifax | 1.40 | P.M. |

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, resient à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES
MEDECINES CELEBRES
POUR LES
Chevaux
AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.
*Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.*

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

## Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

### La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

| | Train de ligne. | Train de la malle. | Express |
|---|---|---|---|
| Quitte Aylmer | | 8.15 a.m. | 3.35 p.m. |
| Quitte à Hull | | 9.20 a.m. | 4.20 p.m. |
| Arrive à Hochelaga | | 1.50 p.m. | 8.50 p.m. |
| Quitte Hochelaga | | 9.30 a.m. | 4.30 p.m. |
| Arrive à Hull | | 2.00 p.m. | 9.00 p.m. |
| Arrive à Aylmer | | 2.35 p.m. | 9.35 p.m. |

**Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.**

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

5e ANNÉE

## L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le *Foyer Domestique,*)

REVUE LITTERAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

CETTE Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée a propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

**Un Morceau de Musique chaque Mois**

Le prix de l'abonnement est de $2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas : il commence avec l'anuée. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des Familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

**Un moyen de faire de l'argent**

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que $1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,
*Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.*
Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.
B. P.—Boite 68.

PROVINCE DE QUÉBEC.

## CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 16 Février 1880

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT
Magasin de Meubles du Palais,
34 Rue Rideau.

CELEBRES
Biere et Porter
DE
DAWES & Cie.
LACHINE.
Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,
*184, RUE DU CANAL,*
Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.
*Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.*
J. POCKLINGTON,
*Gérant.*
Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD.
CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.
Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.
Bureau de santé : *En arrière de l'Hôtel-de-Ville.*
Heures du Bureau de 9 à 4

Librairie
CANADIENNE.
F. X. MICHAUD,
LIBRAIRE.
Livres d'histoire, de prières, d'école,
ROMANS INTERESSANTS.
Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.
F. X. MICHAUD,
RELIEUR ET REGLEUR.
Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.
Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.
Une visite est sollicitée.
F. X. MICHAUD,
29 et 35 Rue DUKE,
CHAUDIÈRES.
6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.
Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.
IMPRIMERIE.
O. V. GREENO,
*Directeur du département lithographique.*
Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.
ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.
Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.
LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB
Breveté le 16 juillet 1879.
TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.
10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.
Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.
Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.
Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.
J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ
James Hope et Cie
AGENTS A OTTAWA.
Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette
BARBIER COIFFEUR,
No. 255½ RUE WELLINGTON,
*VIS-A-VIS*
L'Hotel "Royal Exchange."
CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.
Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,
*Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.*
Bureau—No. 60 Rue Sparks.
Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,
ENCANTEUR
143 RUE SPARKS 143.
Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,
Comptable et agent général
*Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.*
AGENT POUR
La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."
Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.
Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,
Syndic Officiel
*Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.*
Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa
Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMENAGEMENT.
F. DUHAMEL
désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de
Viandes de toutes sortes
DANS LA MEILLEURE CONDITION.
Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.
Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.
TOUTES SORTES DE
*CHAPEAUX DU PRINTEMPS*
REÇUES TOUS LES JOURS,
CHEZ
GEORGE SIMMS,
585 Rue Sussex.
*L'On Nettoie et Repasse les*
CHAPEAUX DE FEUTRE.
Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.
*293, RUE CUMBERLAND.*
Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.
Importateur et marchand de
Tapisseries et de decors.
Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.
Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.
ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.
MOISE LAPOINTE.
Ottawa, 26 Déc. 1879

## Chemin de fer Canadien du Pacifique

**Soumissions pour matériel roulant**

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives
16 wagons de première classe, ou wagons-lit, selon que pourra l'exiger le département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie.
40 wagons d'équipe.

*Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada* et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

Eu s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,
F. BRAUN
Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 février, 1880.

## CANAL WELLAND.

### Avis aux Entrepreneurs Machinistes,

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossée, "Soumission pour portes d'écluses, Canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le 3 JUIN prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 Mai prochain, jeudi : on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux ; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une compagnie de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés ; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse, n'occompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'ils fassent un dépôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur Général, dans le délai de 3 jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 29 Mars, 1880.

## AVIS

Est par le présent donné que demande a été faite sous l'autorité de la section 16, chap. 34 des Statuts Refondus, pour prolonger au-delà de la limite de temps pour laquelle elles ont été accordées, les lettres patentes portant la date du vingt-troisième jour d'août 1866, accordées à John Lamb pour une nouvelle turbine améliorée.

Ottawa, 23 février 1180.

Nouvel Atelier
Photographique
140 Rue Sparks,
(autrefois JARVIS)
12 PHOTOGRAPHIES pour $1
DORION et DELORME
*Propriétaires*
Ottawa, 3 déc., 1879.

MARCHANDISES SÈCHES
AU
Magasin Populaire
DE
A. D. RICHARD,
COIN DES RUES DE
L'EGLISE ET CUMBERLAND,
OTTAWA.
M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.
Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

ASSURANCE
CONTRE LE FEU,
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ROYALE D'ANGLETERRE
ACTIF, $19,000,000.
Le soussigné est préparé a accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.
LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT
DE LA
Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"
Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.
En toutes sommes voulues.
Hypothèques achetées.
T. M. CLARK,
Agent.
Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.
Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

James Mitchell et Cie.
Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa; et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage
Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.
Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.
J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.
Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

FEUILLETON

18

LA

# Route de l'Abîme!

PAR

RAOUL DE NAVERY

(*Suite.*)

Il le regretta sincèrement. De quel droit blâmait-il tout en elle, depuis son amour du monde jusqu'à sa charité ? Il lui avait fait comprendre que la différence de leurs opinions empêcherait entre eux toute sympathie. Elle avait baissé humblement la tête et s'était courbée sous sa condamnation. Quand elle se retrouvait en face de lui, c'était au moment où elle se vouait au soulagement de ceux qui souffrent, et loin de la louer franchement, il cachait sous ses paroles une sorte d'ironie cruelle. Il paraissait lui dire que cet exercice de la charité était bien dans ses goûts, dans son rôle, que la coquetterie d'une femme y trouvait sa part, plus que son instinct de bienfaisance.

Cœlia le comprit. Loin de se révolter contre ce qui paraissait une injustice de la part du comte, elle sembla plus confuse, plus affligée qu'irritée, et levant sur le jeune homme deux yeux purs dans lesquels montait une larme :

—Ce que nous faisons toutes ici, demanda-t-elle, n'est-ce pas le bien ?

—Vous l'avez dit, mademoiselle, c'est le bien, et non pas la charité....

—Je croyais que c'était la même chose.

—Non ! ce n'est pas la même chose, ni pour vous ni pour ceux que cet or soulagera. Vous rapporterez chez vous, en sortant de cette vente où votre orgueil aura amplement trouvé satisfaction, le plaisir d'humilier bon nombre de rivales ; mais votre âme ne battra point de cette joie ineffable qui la remplit lorsque nous avons prodigué à des souffrants, non pas seulement notre or, mais notre pitié, notre cœur et nos larmes. Vous avez recueilli trop de compliments pour que Dieu vous doive encore quelque chose ! Je trouve qu'il vaut certes mieux employer ses heures à vendre des bouquets de violettes qu'à se promener au bois ; mais rien n'élève l'esprit et ne dilate ici nos sentiments généreux. On y fait de la coquetterie sous un masque d'humanité. On y vend des sourires, des quadrilles, des rubans que l'on a portés, et si je m'explique la joie des pauvres qui recevront des secours, je ne leur impose pas la reconnaissance pour des services rendus de la sorte....

—N'êtes-vous pas sévère ? demanda doucement Cœlia.

—Peut-être.... repondit le comte d'Ivrée avec une nuance de regret. Il ne faut pas m'en vouloir... Ma mère, qui est une sainte, donnait avec prodigalité quand elle était riche.... elle donne encore, maintenant que nous sommes à peu près ruinés.... Seulement, son aumône acquiert la valeur d'un acte de bonté et de compassion.... Elle monte elle-même dans les galetas, elle connaît les pauvres qu'elle visite, elle soigne les malades qu'elle secourt, elle embrasse les enfants demi-nus à qui elle apporte des vêtements et du pain.

Oh ! cela est vraiment beau ! fit Cœlia avec admiration.

—Cela est chrétien surtout, mademoiselle, et nous explique pourquoi cette bienfaisance mêlée de coquetterie et d'orgueil ne me touche pas sincèrement....

—Je le comprends.... et moi qui croyais bien mériter des pauvres en vendant mes fleurs très cher !

—Vous avez encouru une grave punition, mademoiselle, dit Rolland avec un sourire.... je vous l'infligerai.... De tous ceux qui ont épuisé votre éventaire, je serai certes celui qui payera vos violettes le moins cher.... voila cinq francs.... Je ne suis ni riche ni flatteur....

Cœlia tenait dans les mains le plus beau des bouquets, elle le tendit à monsieur d'Ivrée.

—Merci deux fois, dit-elle gravement.

Sa voix était si douce, le regard qu'elle jeta sur le comte traduisait une émotion reconnaissante si profonde que Rolland s'éloigna troublé, en répétant pour la seconde fois :

—Quel dommage !

Quand il rentra chez lui, le comte d'Ivrée se mit au travail en attendant l'heure du dîner. L'abbé de Hautmoustier devait venir, et Rolland voulait lui remettre les notes concernant l'histoire complète de *Notre-Dame.* Pendant le repas, le jeune homme resta préoccupé. Il oublia de répondre à mademoiselle de Segondie, qui lui demandait des nouvelles de la vente de charité pour laquelle elle avait envoyé deux lots charmants. Madame d'Ivrée pensa que son fils songeait à quelque grave procès et n'osa l'interroger. Quant à l'abbé, il garda cette bonne humeur faite de sérénité qui était l'expression vraie de son caractère En quittant Rolland, il lui serra la main :

—Peut-être te donnerai-je des clients d'ici à quelques jours, mon enfant, des clients excellents.... Ils ne te payeront jamais....

—C'est pour ceux-là que je plaide le mieux, répondit le jeune homme.

Huit jours plus tard, Rolland recevait ce billet :

"Mon cher enfant, rends-toi rue Gît-le-Cœur, numéro 8 ; au dernier étage de la maison, tu trouveras une grande misère à soulager, et une malheureuse femme dont le mari a besoin du secours de ta parole."

Dès le lendemain, Rolland prit le chemin de cette rue étroite qui coupe le quai et s'enfonce dans de noires profondeurs. Arrivé au numéro indiqué par l'abbé de Hautmoustier, il traversa un couloir sombre et gravit au hasard un escalier en spirale. Sur le dernier palier se présentait une seule porte ; comme elle était entr'ouverte, il se contenta de la pousser et s'arrêta un moment devant le spectacle qui s'offrait à ses yeux.

Sur un lit de sangle sordide était couché un vieillard poussant des cris douloureux. Une femme aveugle assise dans un angle promenait ses doigts tremblants sur le front de deux enfants hideux, gnômes de la misère, dont les yeux hagards trahissaient à la fois la souffrance et l'idiotie. De la paille amoncelée au fond de la chambre avait sans doute jusqu'à ce moment servi de couche aux petits malheureux. Dans une partie de la pièce éclairée d'aplomb par la fenêtre, Rolland distingua avec surprise les plis soyeux d'une robe de riche étoffe. Il ne voyait en ce moment que la jupe de faille relevée simplement *à la blanchisseuse* et une belle chevelure blonde un peu dérangée par l'actif labeur auquel se livrait une jeune femme. Elle tirait d'un paquet posé à terre des draps et des oreillers, tandis qu'un commissionnaire aidé par une vieille servante achevait de monter un bois de lit. Le sommier et le matelas rangés, la jeune femme étendit les draps, les lissa avec soin, et souriant à la servante, rangea les couvertures, plaça les oreillers, puis regarda ce lit blanc et moelleux avec une sorte d'orgueil.

—Est-ce bien pour un essai, Annette ? demanda-t-elle.

Le son de cette voix frappa Rolland. Tout d'abord, se voyant prévenu dans l'accomplissement de son œuvre charitable, il se demanda s'il ne vaudrait pas mieux revenir une autre fois que de troubler en ce momens ceux qui s'occupaient de la malheureuse famille. La vive sensation de joie qu'il ressentit en reconnaissant une voix qui lui était chère le porta au contraire à demander tout de suite sa part du bienfait.

Ils s'avança rapidement, puis s'arrêta une seconde encore. Au moment où la jeune femme se dirigeait du côté du vieillard qu'il s'agissait de transporter dans le lit nouveau, le comte d'Ivrée se trouva en face de mademoiselle Belleforge. Une vive rougeur monta au front de la jeune fille. Elle resta interdite, prise à la fois d'émotion et d'une sorte de honte.

(*A suivre*)